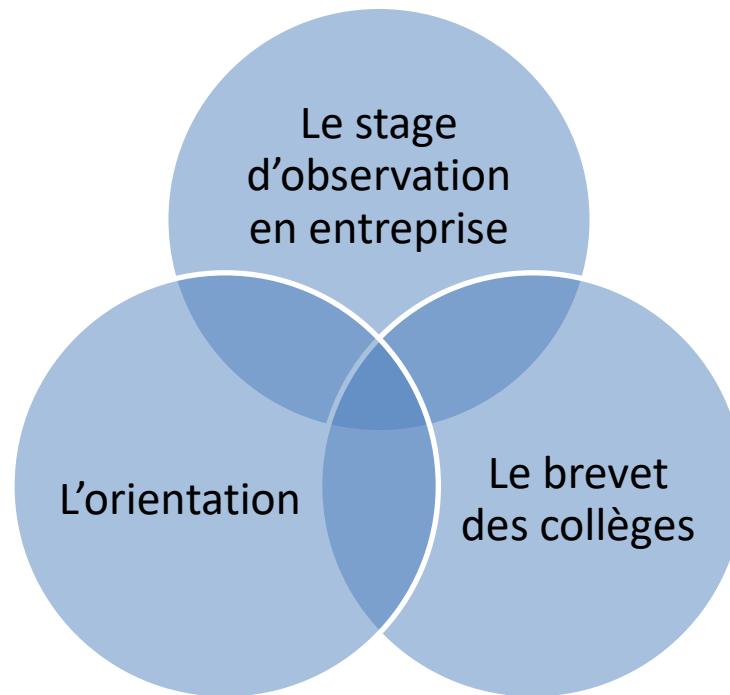


Les objectifs de la classe de 3^{ème}



Le stage d'observation en entreprise

- Il a pour but de se familiariser avec le monde de l'entreprise, de découvrir un domaine correspondant à son souhait d'orientation
- Il peut s'inscrire dans l'EPI monde économique et professionnel et dans le Parcours Avenir
- Il aura lieu du 30 mars au 3 avril 2020



Le brevet des collèges : 2 éléments essentiels

- La validation du socle commun de compétences sur 400 points
- Les épreuves écrites et orales sur 400 points



Le socle commun de compétences

- Les langages pour penser et communiquer :
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

La validation du socle

- Pour chacun des 8 domaines et sous domaines, des points seront attribués :
 - 10 points pour une maîtrise insuffisante
 - 25 points pour une maîtrise fragile
 - 40 points pour une maîtrise satisfaisante
 - 50 points pour une très bonne maîtrise

Soit un total maximum de 400 points (pour les élèves latinistes ou ceux inscrits à la chorale, 10 ou 20 points peuvent être rajoutés)

Le contrôle ponctuel (400 points) : 1
épreuve orale et 4 épreuves écrites.

L'épreuve orale sur 100 points

- Présentation d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire, de l'Histoire des arts ou d'un Parcours (santé, citoyen ou artistique)

L'élève choisit un thème d'EPI, d'histoire des arts ou d'un Parcours qu'il a travaillé durant l'année en classe. L'élève doit présenter sa démarche personnelle en s'appuyant sur le thème choisi.

L'oral dure 15 minutes devant un jury de 2 enseignants, noté sur 100 points.

4 épreuves écrites

- Français en 2 parties (3 heures au total) : grammaire, questions de compréhension et dictée puis rédaction. Total de 100 points maximum
- Mathématiques (2 heures). Total de 100 points maximum

- Histoire géographie, enseignement moral et civique (2 heures). Total maximum de 50 points
- Sciences (1 heure) : SVT, sciences physiques, technologie. Deux matières sur les trois seront évaluées. Total maximum de 50 points.

L'orientation



Au 1^{er} trimestre : je cherche, je découvre, je me renseigne

- Connaissance de soi
- Découverte des métiers, des domaines professionnels
- Recherche de stage : rédaction de lettres de motivation, de CV
- Intervention en classe de Mme Rigal, Psy-EN

Au 2^{ème} trimestre : je fais des vœux provisoires d'orientation

- Travail sur la différence entre 2GT et 2 Pro
- Journées portes ouvertes, mini-stages proposés en lycées
- Intervention(s) de Mme Rigal, Psy-EN
- Avis du conseil de classe sur les vœux provisoires.
- Stage d'observation en entreprise

Au 3^{ème} trimestre (fin mai/début juin): je fais des vœux définitifs d'orientation

- Présentation des enseignements de la 2GT, des domaines et spécialités de la 2Pro
- Présentation des lycées environnants et de leurs offres de formation (grâce à la brochure ONISEP « Après la 3^{ème} » distribuée en classe ; réunion d'information)

Enfin.....

- Les inscriptions au lycée ont lieu fin juin, début juillet (ne pas partir en vacances sans avoir déposé son dossier d'inscription au lycée !)

